Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bureau communautaire du 27 mars 2025

Les Arcades, Melle
Salle la Béronne

Bureau communautaire

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

- **Quorum**
- **Pouvoirs**
- **Désignation du secrétaire de séance : Marylène PICARD**

Compte-rendu des décisions prises par délégation

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Compte-rendu des décisions du président en matière de commande publique

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

AFFAIRES GENERALES

Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

1. Bureau communautaire du 13 février 2025 - Approbation du procès-verbal

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER le procès-verbal du bureau communautaire du 13 février 2025.**

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

SERVICES TECHNIQUES

Intervention de Monsieur Gilles PICHON

2. Remises gracieuses abonnement 1er trimestre 2025 au réseau de chaleur de Lezay

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Suite à l'absence de fonctionnement du réseau de chaleur temple de Lezay en raison de fuites de tuyauterie il convient d'effectuer des remises gracieuses d'abonnement pour :

- **14** logements : absence de fourniture de chauffage depuis le 18 décembre 2024
- **8** abonnements pour la grappe nord (com com, commune et SDIS) : absence de fourniture de chauffage depuis le 18 décembre 2024
- **L'ehpad** (10 631,25 € HT) : 80% de fourniture de chauffage non réalisée depuis mi-janvier 2025

- Pour la grappe nord des travaux ont été réalisés pour une saison de chauffe 2025 26 sereine.

- Pour l'ehpad l'embouage de l'échangeur à plaque a été résolu

Le conseil communautaire du 3 avril prochain devra de prononcer pour un projet global.

2. Remises gracieuses abonnement 1er trimestre 2025 au réseau de Chemin de Lezay

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Adresse	Abonné	Montant 1er trimestre 2025
1 rue Barver	Maitaye	168,75 € HT
2 rue Barver	Sabourault	168,75 € HT
7 rue Barver	Sichel Dulong	84,38 € HT
8 rue Barver	Montoux	84,38 € HT
9 rue Barver	Girard	84,38 € HT
11 rue Barver	Poursin	84,38 € HT
12 rue Barver	Salomon	84,38 € HT
13 rue Barver	Pelletier	84,38 € HT
14 rue Barver	Meureau	84,38 € HT
15 rue Barver	Lapleau	84,38 € HT
8 rue Vaugru	Rousseau	84,38 € HT
10 rue Vaugru	Tenaud	84,38 € HT
12 rue Vaugru	Parent	84,38 € HT
14 rue Vaugru	Doucet	84,38 € HT
EHPAD	CIAS Mellois en Poitou	10 631,25 € HT
Chat Perché	Communauté de Communes BP	590,64 € HT
Espace jeunes	Communauté de Communes BP	421,89 € HT
Cantine maternelle	Communauté de Communes BP	421,89 € HT
Maternelle	Communauté de Communes BP	2 025,00 € HT
Salle des fêtes	Commune de Lezay	2 025,00 € HT
La Poste, BRG	Commune de Lezay	759,39 € HT
Mairie, foyer rurel	Commune de Lezay	3 375,00 € HT
Caserne pompiers	SDIS 79	286,89 € HT
	TOTAL	21 887,01 € HT

2. Remises gracieuses abonnement 1er trimestre 2025 au réseau de chaleur de Lezay

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER la remise gracieuse à différents abonnés du réseau de chaleur temple de Lezay pour l'abonnement du 1er trimestre 2025 pour un montant de 21 887.01 € HT.**

3./4. Avenants aux procès-verbaux de mise à disposition des écoles de Mairé- l'Evescault et Sepvret

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

La commune de Sepvret a réalisé un préau extérieur servant aux enfants de l'école qu'il convient d'assurer et d'intégrer au PV de mise à disposition.



La commune de Mairé l'Evescault a récupéré l'ancien logement de fonction suite au départ du locataire.
La commune a ainsi pu créer une salle des maîtres et un dortoir accessible.
L'ancien dortoir a été converti en bibliothèque.
Il convient d'assurer ces nouveaux locaux et de les intégrer au PV de mise à disposition.



Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

3. Avenant au procès-verbal de mise à disposition de l'école de SEPVRET

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER la signature de l'avenant n°2 au procès-verbal de mise à disposition avec la commune de Sepvret, tel qu'annexé.**

4. Avenant au procès-verbal de mise à disposition de l'école de MAIRE-L'EVESCAULT

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER la signature de l'avenant n°3 au procès-verbal de mise à disposition avec la commune de Mairé-l'Evescault, tel qu'annexé.**

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Le pré-programme

Une cuisine permettant de confectionner 565 repas équivalents adultes par jour et desservant en liaison chaude 8 cuisines satellites.

La cuisine centrale se compose de 4 secteurs principaux qui sont :

- **Secteur logistique** : zones de réception des produits, réserves des produits secs, chambres froides et locaux déchets.
- **Secteur production intégrant une légumerie : d**éconditionnement des produits, préparation des légumes, zone de production des repas et zones de stockage du matériel.
- **Secteur allotissement – export** : quai d'expédition vers les cuisines satellites, chambre froide des produits finis et zone de lavage des retours des cuisines satellites.
- **Secteur locaux annexes :** vestiaires, salle de réunion/ pause/ateliers culinaires.

Surface estimée : 647 m² surface plancher (bâti) et 1 000 m² d'aménagement extérieur

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Les lieux d'implantation étudiés

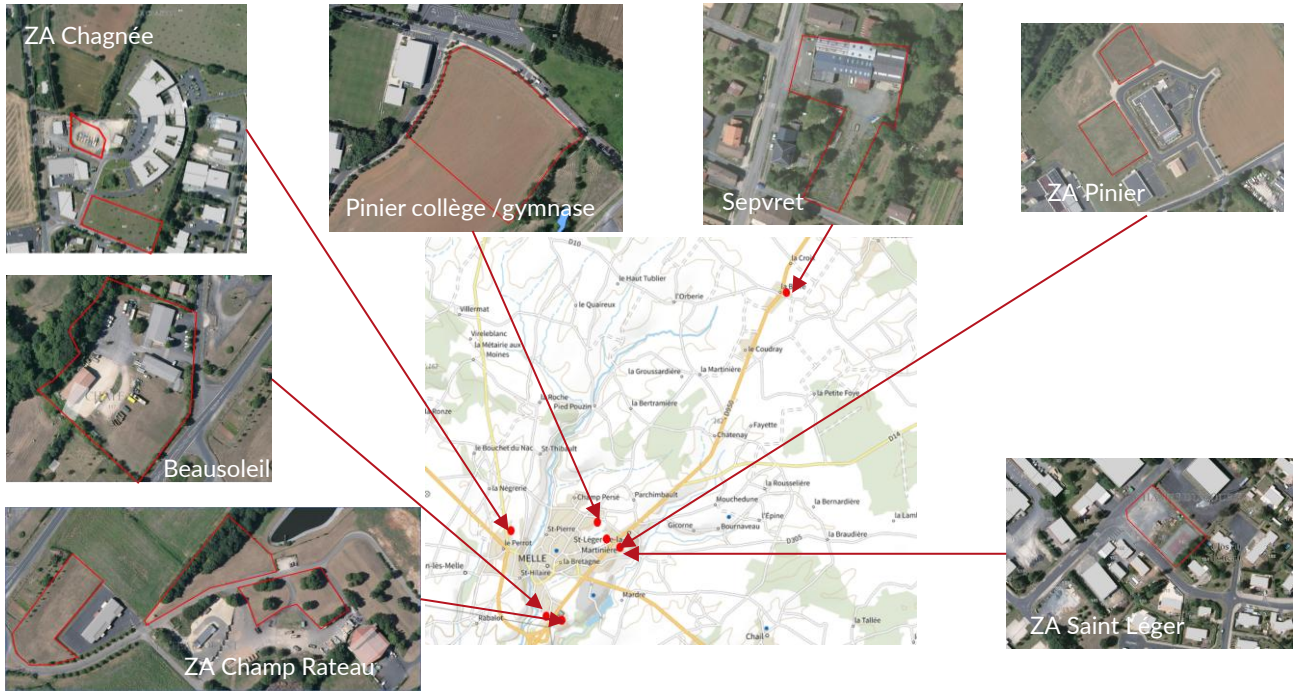

5. Unité de production alimentaire - Lieu d'implantation et lancement des études de programmation

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Les lieux d'implantation étudiés

- **Site de la DPGD à Beausoleil**
  - Avantages : Proximité de la RD950
  - Inconvénients : Pas de possibilité de créer d'accès supplémentaire. Projet complexe car associe deux types d'activité peu compatibles. Nécessite la réorganisation globale du site engendrant des investissements supplémentaires.

- **Site de la DST à Sepvret :**
  - Avantages : Parcelle de taille suffisante disposant de deux accès.
  - Inconvénients : Parcelle non centralisée par rapport aux cuisines satellites. Projet complexe car associe deux types d'activité peu compatibles.

- **ZA du Pinier :**
  - Avantages : parcelles viabilisées et de taille suffisante.
  - Inconvénients : ZA à vocation commerciale. Accès moins aisé vers et depuis la RD950.

- **ZA Pinier côté Saint légers – Parcelle appartenant à la commune de Melle**
  - Avantages : Accès rapide à la RD 950 / Accès poids lourds aisés /Réseaux à proximité / ZA à vocation artisanale / Aménagement d'une dent creuse - en cohérence avec l'objectif zéro artificialisation nette 2050 / Région/l'Etat/l'Ademe mettent en place une politique de "recyclage des friches" => fonds existant à mobiliser.
  - Inconvénients : la communauté de communes ne dispose pas de la maîtrise foncière.

Site à valider

- **ZA Chagnée – parcelle de 2 428 m²**
  - Avantages : parcelle viabilisée / accessible par des poids lourds / Localisation adaptée car à proximité de la RD 737

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Le budget prévisionnel

Dépenses prévisionnelles	€ HT	Recettes prévisionnelles	€
Etudes de faisabilité	46 000	Subventions	950 000
TRAVAUX (inclus aléas et révisions)	1 800 000	Europe (leader)	250 000
Honoraires - Maîtrise d'œuvre	260 000	Etat	700 000
DIVERS (appel d'offres, concours, viabilisation)	44 000		
Equipements	250 000	FCTVA	472 435
Total opération HT	**2 400 000**	Autofinancement	1 457 565
Total opération TTC	**2 880 000**	**Total Recettes**	**2 880 000**

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Le calendrier prévisionnel

2025 :
Avril à mai : Consultation programmiste
Juin à décembre : Etude de programmation pour la construction d'une unité de production

2026 :
Janvier à septembre : Consultation Moe (sous réserve de l'impact des élections municipales sur le calendrier des instances)

2026 – 2027 :
Septembre 2026 à octobre 2027 : Etude de conception

2027 – 2028 :
Novembre à mars 2028 : Appel d'offre marché travaux

2028 – 2029 :
Avril 2028 à avril 2029 : Travaux
Mai 2029 : Mise en service de la nouvelle unité de production

5. Unité de production alimentaire - Lieu d'implantation et lancement des études de programmation

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER le lieu d'implantation du projet à La Chagnée,**
- **PRENDRE CONNAISSANCE du lancement des études de programmation nécessaires à la réalisation de ce projet.**

6. Fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage depuis sa réouverture le 27 mai 2024

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Réouverture le 27 mai 2024

- Gestion de l'aire par la société Vago
- Transfert des gens du voyage installés sur l'aire provisoire de la Chagnée
- Régie fonctionnelle depuis octobre 2024

6. Fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage depuis sa réouverture le 27 mai 2024

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Climat social sur l'aire et autour

- Difficultés pour passer à un mode de fonctionnement payant sur l'aire avec un conflit qui a fini par se résoudre en décembre 2024
- Fonctionnement normalisé depuis.
- Présence d'une famille sur le terrain communal (zone Centrakor) jusqu'au 15 mars 2025.

6. Fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage depuis sa réouverture le 27 mai 2024

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Détail de l'occupation en 2024

	Nombre de jours d'occupation							
Places	**juin**	**juillet**	**aout**	**sept**	**oct**	**nov**	**déc**	**TOTAL**
1	30	31	31	30	25	0	0	147
2	30	31	31	30	25	0	0	147
3	30	31	31	30	25	30	31	208
4	30	31	31	30	25	30	31	208
5	30	31	31	30	25	0	0	147
6	30	31	31	30	25	0	0	147
7	30	31	31	30	25	0	0	147
8	30	31	31	30	25	0	0	147
9	30	31	31	30	25	0	0	147
10	30	31	31	30	25	0	0	147
11	30	31	31	30	25	30	31	208
12	30	31	31	30	25	30	31	208
13	30	31	31	24	25	0	0	141
14	30	31	31	24	25	0	0	141
15	30	31	31	24	25	0	0	141
16	30	31	31	24	25	0	0	141
TOTAL	**480**	**496**	**496**	**456**	**400**	**120**	**124**	**2572**

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Partenariats noués dans le cadre de la gestion de l'aire

- Rencontres régulières avec les différents intervenants :
  - Gestionnaire Vago
  - Accompagnement social – CCAS de Melle
  - Actions éducatives : ADAGV 79 dans le cadre de la convention pluriannuelle
  - Coordination de l'ensemble : Pôle Solidarités

6. Fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage depuis sa réouverture le 27 mai 2024

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Contexte autour de la réouverture de l'aire

- Conformité aux obligations du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDAHGV) :
  - Possibilité retrouvée de recourir au concours de la force publique pour l'évacuation des stationnements illégaux

- Etude par le cabinet mandaté par la Préfecture sur notre territoire le 8 avril prochain en vue de l'élaboration du prochain SDAHGV

- MOUS à conduire sur 2025 pour identification des besoins en solutions d'accueil et d'habitat des familles en phase de sédentarisation.

6. Fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage depuis sa réouverture le 27 mai 2024

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Le bureau communautaire est invité à :

- **PRENDRE CONNAISSANCE du bilan et du fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage.**

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

RESSOURCES HUMAINES

Intervention de Madame Sylvie COUSIN

7. Elargissement des droits CNAS

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Contexte : Ouverture des droits d'accès au CNAS pour les CDD sur emploi non permanent de +6 mois

Objectif :

- Reconnaître le travail des agents de la collectivité en accroissement temporaire d'activité - ATA
- Afficher une équité en termes de périphériques de rémunération
- Favoriser le climat social

Coût annuel supplémentaire : 20 000 € (adhésion CNAS 222 €/an)

7. Élargissement des droits au CNAS

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER l'adhésion des agents sur emplois permanents et non permanents, contrats à durée déterminée de plus de 6 mois, à compter de la signature de la présente délibération aux dispositifs du CNAS.**

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

8. Modification tarification des contrats d'engagements éducatifs (CEE)

Contexte : Actualisation des différents montants de rémunération, comme suit avec le taux en vigueur (tarif journalier brut) :

- Directeur : 10 x SMIC horaire, soit 135,01 € en 2025,
- Animateur diplômé : 8 x SMIC horaire, soit 106,05 € en 2025,
- Animateur stagiaire BAFA : 7 x SMIC horaire, soit 96,19 € en 2025,
- Animateur non diplômé : 6 x SMIC horaire, soit 71,28 € en 2025.

8. Modification tarification des contrats d'engagement éducatif

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER l'actualisation des différentes rémunérations des personnes recrutées dans le cadre des contrats d'engagement éducatif, selon les modalités visées.**

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Intervention de Messieurs Gilles CHOURRE et Jérôme PELTIER

Budget primitif 2025 – Budget annexe Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

Affectation des résultats – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Fonctionnement

⇨ Résultat 2024 = - 191 750,46 €

Résultat cumulé antérieur => + 662 997,02 €

Résultat cumulé réel : + 471 246,56 €

Investissement

⇨ Résultat 2024 = + 1 017 835,60 €

Résultat cumulé antérieur => - 266 389,13 €

Résultat cumulé réel : + 751 446,47 €

Restes à réaliser 2024 : Solde net de – 222 552,14 €

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Actions déjà mises en oeuvre

	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES	RECETTES SUPPLÉMENTAIRES
Nouveau mode de collecte + PLPDMA → traitement des OM	353 000 €	/
Mise en place barrièrage Sauzé-Vaussais et Mougon	90 000 €	/
Mise en place des filières REP (sur 2025)	114 000 €	171 000 €
Lavages des bacs en régie	90 000 €	
Financement des actions prévention sur 2 à 3 ans		75 000 € (en 2025) *226 000 € en totalité*
TOTAL	**647 000 €**	**246 000 €**





BP 2025 – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Prospective 2022 ≠ EXERCICE 2024

Tarif SMITED : + 189 700 €

Augmentation tri des emballages : + 165 300 €

Tri à la source des biodéchets : + 100 000 €

Prix de reprise des matériaux – 357 400 €

CITEO : – 70 000 €

Prospective 2022 ≠ Budget 2025

Tarif SMITED : + 543 780 €

Tri à la source des biodéchets : + 240 000 €

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Prospective

↗ 2024/2025 SMITED + 420 000 €

SMITED : 235€ HT

SMITED : 240€ HT

SPL Unitri

	2025	2026	2027
RÉSULTAT FONCTIONNEMENT PRÉVISIBLE	- 836 000	- 570 000	- 340 000

Des actions validées

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Actions validées

	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES	RECETTES SUPPLÉMENTAIRES	IMPACT RÉSULTAT 2025
Fermeture au public des ISDI de Coudré et Hanc	8 700 €		7 500 €
Hausse tarifs des encombrants professionnels en déchèteries	/	2 000 €	1 600 €
Vente des gravats concassés		80 000 €	40 000 €
Limiter le refus de tri	100 000 €		25 000 €
Réorganisation de l'activité	67 000 €	/	34 200 €
Remaniement de la RS		430 000 €	215 000 €
TOTAL	**175 700 €**	**512 000 €**	**323 300 €**

Excédent
Évolution
Difficultés

	2025	2026	2027
RÉSULTAT FONCTIONNEMENT PRÉVISIBLE	**- 512 700**	**- 40 500**	**274 000**

De nouvelles actions

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Actions sélectionnées en collectif

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

ACTIONS	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES	RECETTES SUPPLÉMENTAIRES	IMPACTS FONCTIONNEMENT 2025
Collecte des cartons avec réutilisation colonnes aériennes emballages	45 000	40 000	85 000
Accélérer le contrôle d'accès	100 000	/	45 000
Nouvelles modalités de collecte des encombrants : sur inscription pour une optimisation de la collecte	20 000	/	20 000
Interdire les tontes en déchèteries	44 000	/	29 000
Baisse de 80 000 € (1 300 composteurs en moins) des crédits du plan d'actions validé pour l'achat des composteurs	80 000	/	80 000
Vente du 2ème composteur à prix coutant	/	1 000	500
Arrêt de la location des broyeurs	9 000	- 3 000	3 000
TOTAL	**298 500**	**38 000**	**262 500**

2 200 achetés en 2024
3 300 pour 2025
(+ 900 en stock)

83 jours d'utilisation en 2024

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Actions sélectionnées en collectif

	2025	2026	2027
RÉSULTAT FONCTIONNEMENT AVEC ACTIONS	- 250 000	338 000	570 500

Sollicités au projet de territoire

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Actions projet de territoire

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

UNE MISE EN ŒUVRE COOPÉRATIVE

Les 5 chantiers du Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

- Renforcer les richesses paysagères, favoriser la protection des écosystèmes, milieux et ressources naturelles
- Déployer une stratégie agricole et alimentaire au service du territoire et de sa population
- Revitaliser les villes et villages : des espaces partagés et un habitat de qualité adapté aux besoins
- Développer les itinérances : mobilité et déploiement des services dans un territoire multipolaire
- Faire rayonner le territoire : une ruralité partagée autour d'une culture commune

LA COLLECTIVITÉ S'ENGAGE

- Plan zéro déchet vert des communes
- Accompagnement des communes à une meilleure gestion, tri et prévention dans les cimetières, salle des fêtes
- Tri hors foyer
- Fresque des déchets à animer auprès d'élus et des directions
- KIT ECO MANIF
- Dématérialisation de la facturation des pro en déchetterie
- Formation des agents de valorisation
- Intégration de critères environnementaux des marchés publics de la DPGD
- Diagnostic et accompagnement des directions de la communauté de communes pour la prévention et tri des déchets

TOUS ACTEURS, TOUS RESPONSABLES

- Projet commerçants Zéro déchet engagé)
- Accompagnement en continu des professionnels sur le territoire à la prévention des déchets
- Travail et ateliers avec l'office du tourisme à destination des hébergeurs du territoire pour la réduction des déchets dans leur lieux touristiques
- Appel à la manifestation d'intérêt avec un accompagnement pour la mise en place d'un dispositif structurant des acteurs du réemploi et de la réparation : création d'une fédération
- Financement d'une ressourcerie sur Lezay : la boite à utiles

NOS DÉCHETS SONT UNE RESSOURCE

- Mise en place de composteurs de quartier, point d'apport biodéchets, jardins partagés
- Distribution gratuite de composteurs
- Semaine tous au compost
- Déploiement de plus de 10 filières en 2024 – 2025
- Revente de gravats recyclés aux communes

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Actions projet de territoire

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE



TRANSMETTONS LES BONS GESTES

- Financement d'interventions en milieu scolaire par des associations du territoire
- Création d'une mallette pédagogique

GASPILLONS MOINS, MANGEONS MIEUX

- DISCO SOUPE
- Projet de mise en bocaux des restes alimentaires des cuisines scolaires

ENSEMBLE RÉDUISONS NOS DÉCHETS

- Semaine européenne de la réduction des déchEts

PROLONGEONS LA VIE DE NOS OBJETS

- Matériauthèques, caissons réemploi et zones donnez prenez (en déchèteries)
- Gratiféria

Schéma directeur des déchèteries - Maillage des déchèteries du territoire - Convention d'accès SMC à la déchèterie de Pamproux

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Les enjeux, les ambitions

- Répondre aux **normes et exigences réglementaires** (sécurité des sites, des agents et des usagers…)
  Améliorer les **conditions d'accès et d'accueil** des usagers
- **Améliorer** le service aux usagers (accueil, filières, zones de réemploi et de gratuité…)
- **Maitriser les coûts** du service public
- Permettre la mise en place des **nouvelles filières REP**
  Réduire au maximum les **déchets ultimes**
- **Adapter** le maillage des déchèteries à notre territoire
  Réfléchir au **maillage territorial** avec les **EPCI limitrophes**





TRANSFORMER LES DÉCHÈTERIES EN UN ESPACE DÉDIÉ A L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Schéma directeur des déchèteries - Maillage des déchèteries du territoire - Convention d'accès SMC à la déchèterie de Pamproux

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Le scénario proposé

Fermeture des déchèteries de Saint-Vincent-La-Châtre, de La Mothe-Saint-Héray et de Celles-sur-Belle

Déchèterie concernée	Date de fermeture	Économie générée en investissement	Économie générée en fonctionnement
Saint-Vincent-La-Châtre	Au 1er avril 2025	376 000 € HT	3 100 € en contractuels
	CC du 20/02/2025		3 000 € frais de fonctionnement (hors RH)
La Mothe-Saint-Héray	Au 1er juillet 2025	518 000 € HT	9 800 € en contractuels
			33 000 € coût fonctionnement et traitement (hors RH)
			- 30 000 € convention SMC
			Économie tout venant (225€/T)
Celles-sur-Belle	En fonction de l'avancée des travaux des autres déchèteries	377 000 € HT	15 100 € en contractuels
			6 000 € frais de fonctionnement (hors RH)
			Économie tout venant (225€/T)

Schéma directeur des déchèteries - Maillage des déchèteries du territoire - Convention d'accès SMC à la déchèterie de Pamproux

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Convention avec le SMC pour permettre l'accès à la déchèterie de Pamproux

Posséder la carte de la déchèterie de la Communauté de Communes Mellois en Poitou
Faire une demande écrite auprès de la CCMP pour l'accès à la déchèterie de Pamproux
Facturation de 10€ HT par passage (tarif basé sur compta coût) du SMC à la CCMP
Respecter le règlement d'accès de la déchèterie de Pamproux
→ Dépense estimée à 30 000 € / an







30 filières

Fermeture de La-Mothe-Saint-Héray
→ Économie en contractuels : 9 800 €
→ Cout de fonctionnement de la déchèterie en 2024 (hors RH) : 33 000 €
→ Non-conformité +
→ 18 filières sans possibilité d'extension : Tout venant à 225€ / tonne

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Au regard des simulations fiscales réalisées, la proposition est la suivante :

TAXES	Taux 2024	Taux 2025
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	16,48%	16,48%

La hausse des valeurs locatives de 1,7% apporte une recette supplémentaire de 152K€ sans hausse des taux.

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

AE/CP

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026
AE 2024-02 ACQUISITION COMPOSTEURS	BP 2024	2024	DEPENSES	787 380,00 €	115 990,00 €	350 935,00 €	320 455,00 €
		2024	RECETTES	4 536,00 €	756,00 €	1 890,00 €	1 890,00 €
	BP 2025	2024	DEPENSES	786 485,36 €	115 095,36 €	213 110,00 €	458 280,00 €
		2024	RECETTES	75 000,00 €	- €	37 500,00 €	37 500,00 €

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

AP/CP

PROG	LIBELLE	ANNEE AP	DEP REC	MONTANT AP	CP Antérieurs	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
22004 -Déchèterie de Lezay	BP 2024	2017	DEP	1 441 657,14 €	81 867,10 €	39 802,76 €	614 939,69 €	705 047,59 €	
		2017	REC	264 837,74 €	37 235,06 €	4 723,46 €	58 933,22 €	163 946,00 €	
	BP 2025	2017	DEP	1 429 732,74 €	81 867,10 €	39 802,76 €	614 939,69 €	652 217,19 €	40 906,00 €
		2017	REC	252 354,25 €	37 235,06 €	4 723,46 €	58 933,22 €	141 462,51 €	10 000,00 €

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP Antérieurs	CP 2023	CP 2024	CP 2025
22009 - HARMONISATION DES MODES DE COLLECTE	BP 2024	2020	DEPENSES	993 751,04 €	541 806,56 €	348 468,32 €	103 476,16 €	
		2020	RECETTES	163 500,00 €	88 347,07 €	56 392,66 €	18 760,27 €	
	BP 2025	2020	DEPENSES	1 022 601,14 €	541 806,56 €	348 468,32 €	- €	132 326,26 €
		2020	RECETTES	165 030,50 €	88 347,07 €	56 392,66 €	639,77 €	19 651,00 €

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

AP/CP

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	D/R	MONTANT AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
AP2023-03 FOURNITURE ET POSE DE COLONNES ENTERREES	DM AVRIL	2023	DEP	1 149 980,00 €	1 171,32 €	211 308,68 €	265 000,00 €	265 000,00 €	407 500,00 €
		2023	REC	723 204,48 €	- €	129 603,64 €	165 964,16 €	165 964,16 €	261 672,52 €
	BP 2025	2023	DEP	1 149 206,55 €	1 171,32 €	72 312,23 €	296 743,00 €	238 907,00 €	540 073,00 €
		2023	REC	711 085,00 €	- €	- €	216 284,00 €	149 747,50 €	345 053,50 €

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

Création d'une AP/CP

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	D/R	MONTANT AP	CP 2025	CP 2026	CP 2027
AP2025-04 REALISATION DE PLATEFORMES	**BP 2025**	**2025**	**DEP**	297 285,28 €	90 280,00 €	117 172,80 €	89 832,48 €

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Un déficit structurel :

- On ne voit pas encore l'effet des dépenses engagées depuis 2 ans pour réduire et valoriser les déchets.
- Les tonnages diminuent mais les tarifs du SMITED augmentent.
- Les cours de revente de matériaux ne remontent pas.
- Régression des subventions de projets.
- Hausse des charges non compensée par les ressources (malgré évolution positive des bases fiscales en 2024).

Conclusion :

Les résultats antérieurs et l'évolution positive des bases fiscales ne permettent plus à ce budget d'absorber l'augmentation des coûts, ni de répondre aux enjeux réglementaires (conditions de travail, normes ICPE, baisse des déchets, valorisation, généralisation tri à la source biodéchets). L'excédent reporté de fonctionnement en 2025 passe de 662 997 € en 2024 à 471 247 € en 2025.

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM –Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2023	2024		2025		
CHAPITRE		COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGETE	COMPTE ADMINISTRATIF	MESURES RECONDUCTIBLES	MESURES NOUVELLES	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 073 829 €	2 490 588 €	2 416 776 €	2 281 681 €	119 600 €	2 401 281 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 752 749 €	3 002 004 €	2 945 783 €	2 963 200 €		2 963 200 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		30 000 €				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	550 280 €	860 500 €	658 140 €	796 274 €		796 274 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 905 023 €	2 312 686 €	2 231 253 €	2 900 533 €	6 555 €	2 907 088 €
66	CHARGES FINANCIERES	11 770 €	33 951 €	33 845 €	50 278 €		50 278 €
67	CHARGES SPECIFIQUES	3 216 €	3 000 €	400 €	1 000 €		1 000 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7 344 €	2 453 €	2 453 €			- €
TOTAL		**7 304 212 €**	**8 735 182 €**	**8 288 650 €**	**8 992 966 €**	**126 155 €**	**9 119 121 €**

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM –Recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2023	2024		2025		
CHAPITRE		COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGETE	COMPTE ADMINISTRATIF	MESURES RECONDUCTIBLES	MESURES NOUVELLES	TOTAL
002	EXCEDENT REPORTE		662 997 €		471 247 €		471 247 €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	83 873 €	30 000 €	73 803 €	60 000 €		60 000 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	38 128 €	50 900 €	49 012 €	85 828 €		85 828 €
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE, ET VENTES	388 410 €	520 600 €	485 401 €	807 000 €		807 000 €
731	IMPOTS ET TAXES	6 266 910 €	6 508 768 €	6 545 927 €	6 675 856 €		6 675 856 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		954 917 €	911 486 €	1 012 191 €		1 012 191 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	830 964 €	7 000 €	4 599 €	2 000 €	5 000 €	7 000 €
77	PRODUITS SPECIFIQUES	2 €		24 998 €			- €
78	REPRISE SUR PROVISIONS	41 604 €		1 675 €			- €
TOTAL		**7 649 890 €**	**8 735 182 €**	**8 096 900 €**	**9 114 121 €**	**5 000 €**	**9 119 121 €**

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM –Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

- **Dépenses :**

  - Chapitre 011 –Charges à caractère général : 2 401 281 € : contrats et prestations de service (dont Unitri) , remboursement du carburant et des locaux du SIVU au budget principal, entretien des véhicules, locations d'engins, fluides.

  - Chapitre 012 – Charges de personnel : 2 963 200 € dont l'augmentation de 3 points de la cotisation CNRACL : 34 000 € et le recours à l'intérim, à hauteur de 300 000 €.

  - Chapitre 65 – Charges de gestion courante : 2 907 088 € : Ce chapitre comprend la participation au SMITED à hauteur de 2 587 000 €. Le coût à la tonne s'élève à 225 € HT pour 2025, contre 182 € HT en 2024 et 152 € HT en 2023.

- **Recettes :**

  - Chapitre 70 – Produits des services : 807 000 € dont vente de matériaux : 325 500 €, redevance spéciale : 292 000 €, autres produits déchèteries : 119 000 €, location et prestations de broyage : 3 600 €, tarification en déchèteries : 20 300 €, collecte cartons : 45 000 €

  - Chapitre 731 – Recettes fiscales : 6 675 856 €

  - Chapitre 74 – Subventions et participations : 1 012 191 € notamment des éco-organismes

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM –Dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2023	2024		2025		
INVESTISSEMENT		CA 2023	BUDGETE 2024	CA 2024	MESURES RECONDUCTIBLES	MESURES NOUVELLES	TOTAL
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE		266 389,13				0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	38 127,66	50 900,00	49 012,11	85 828,00		85 828,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		53 000,00	47 779,86	65 000,00		65 000,00
13	SUBVENTIONS		4 918,56	4 918,56			0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	313 244,77	334 600,00	334 454,97	249 818,07		249 818,07
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 010,16	133 438,66	74 263,08	63 610,86	6 840,00	70 450,86
204	SUBVENTION EQUI. VERSEES		22 500,00	9 927,39	47 500,00		47 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 023 350,68	1 177 921,39	342 373,62	1 323 482,05	445 000,00	1 768 482,05
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	687 815,26	1 422 292,65	912 764,44	722 824,49		722 824,49
27	AUTRES IMMOB FINANCIERES						0,00
TOTAL DEPENSES		2 155 548,53 €	3 465 960,39 €	1 775 494,03 €	2 558 063,47 €	451 840,00 €	3 009 903,47 €

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

Investissements 2025

Poursuite mise en conformité des déchèteries : 100 000 €

Déchèterie de Melle : 274 800 €

Recherche de subvention au regard des projets.

Recours à l'emprunt pour financer l'acquisition de véhicules lourds : polybenne, semi de verre et télescopique

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM – Dépenses d'investissement

CHAPITRE 20 – Immobilisations incorporelles : 33 950 € (hors RAR)

CHAPITRE 204 – Subventions d'équipements versées : 47 500 €

CHAPITRE 21 – immobilisations corporelles : 1 617 126€ (hors RAR)

Dont flotte de véhicules 1 010K€
- 1 télescopique
- 1 semi-verre
- 1 polybenne
- 1 véhicule léger

CHAPITRE 23 – Travaux en cours : 688 129 € (AP/CP)

- Les travaux de mise aux normes de la déchèterie de Melle
- Les travaux de terrassement pour les colonnes enterrées
- Les travaux pour les plateformes en béton

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM – Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT			2024		2025		
CHAPITRE		CA 2023	BUDGETE 2024	CA 2024	MESURES RECONDUCTIBLES	MESURES NOUVELLES	TOTAL
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE				751 446,47		751 446,47
021	VIREMENT DE SECTION A SECTION		30 000,00				0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	550 280,17	860 500,00	658 140,20	796 274,00		796 274,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		53 000,00	47 779,86	65 000,00		65 000,00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	313 523,72	1 121 153,91	861 831,57	318 894,00		318 894,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	27 056,96	162 908,00	25 578,00	235 889,00		235 889,00
16	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 238 398,48	1 200 000,00	842 400,00		842 400,00
TOTAL RECETTES		**890 860,85 €**	**3 465 960,39 €**	**2 793 329,63 €**	**3 009 903,47 €**	**- €**	**3 009 903,47 €**
RESULTAT		**- 1 264 687,68 €**	**- €**	**1 017 835,60 €**	**451 840,00 €**	**- 451 840,00 €**	**- €**

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM – Recettes d'investissement

CHAPITRE 10 – Dotations : 318 894 €

Ce chapitre comprend le FCTVA pour un montant de 318 894 €

CHAPITRE 13 – Subventions d'équipements : 235 889 € (hors RAR)
Les subventions d'investissements attendues en 2025 sont :

Libellé	Montant
AP – FOURNITURE ET COLONNES ENTERREES	184 110 €
SUBVENTION DIVERSES (projet tri hors foyer)	21 863 €
SUBVENTION DIVERSES (Projet caissons réemploi)	29 916 €
	235 889 €

CHAPITRE 16 – Emprunts : 842 400 €

Financement des véhicules lourds

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM –Equilibre général

Fonctionnement

⇨ 9 119 121,06 €

Cela tient compte de l'ensemble des actions déjà mises en place et validées.

Investissement (avec RAR)

⇨ 3 009 903,47 €

Emprunt pour équilibre => 842 400 € (Financement véhicules lourds)

9. Budget TEOM - Plan d'actions et équilibre budgétaire

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Le bureau communautaire est invité à :

- **PRENDRE CONNAISSANCE du plan d'actions présenté et de la sollicitation du projet de territoire à hauteur de 250 000 € au regard des actions menées par la direction.**

Bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

QUESTIONS DIVERSES

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Agenda des réunions

- **Jeudi 03 avril 2025 – Conseil communautaire – Salle de la Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne**
- **Jeudi 17 avril 2025 – Conférence des maires – Salle des fêtes à Sepvret**
- **Jeudi 15 mai 2025 – Bureau communautaire – Salle de la Béronne aux Arcades à Melle**

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_01-DE

Merci pour votre attention

2 place de Strasbourg
79500 MELLE
T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr